



Angoulême, le 14 juin 2019

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**75<sup>e</sup> anniversaire de la Libération**

**Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle  
à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi**

**Mardi 18 juin 2019**

- - - - -

Le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France fait partie des thèmes de mémoire retenus à l'échelon national.

En Charente, la « Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » a été retenue pour rendre également hommage aux hommes et aux femmes qui, il y a 75 ans, se sont battus pour la libération de notre pays.

La cérémonie départementale, présidée par Marie Lajus, préfète de la Charente, aura lieu le mardi 18 juin 2019 à 10 heures, devant le mémorial de la Résistance de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Sur proposition du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), neuf établissements scolaires participeront à la cérémonie, soit plus de 300 élèves :

- du collège Anatole France d'Angoulême ;
- de l'école Marucie Ggenevoix de La Rochefoucauld ;
- de l'école de Verteuil ;
- de l'école Jean Moulin de Soyaux ;
- de l'école Edouard Pascaud de Chasseneuil-sur-Bonnieure ;
- de l'école de Gourville ;
- de l'école Albert Uderzo d'Angoulême ;
- de l'école Pierre et Marie Curie d'Angoulême ;
- de l'école de La Couronne.

Les élèves participant à la cérémonie bénéficieront l'après-midi, de visites commentées de la nécropole nationale, du mémorial de la Résistance et du musée de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

## **Programme à Chasseneuil-sur-Bonnieure :**

### **10h00 : nécropole nationale et mémorial de la Résistance**

- mise en place des autorités au son du Chant des partisans ;
- lecture de l'appel du 18 juin par un représentant de la Fondation de la France Libre ;
- lecture de texte par les élèves ;
- lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, par Mme Marie Lajus, préfète de la Charente ;
- Dépôt de gerbes par :
  - Mme Marie Lajus, préfète de la Charente,
  - Mesdames et Messieurs les parlementaires ;
  - M. François Bonneau, président du Conseil départemental, ou son représentant,
  - M. Jean-Claude Fourgeaud, maire de Chasseneuil-sur-Bonnieure,
  - M. Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême,
  - Monsieur le représentant délégué pour la Fondation de la France Libre ;
- Sonnerie aux Morts ;
- Refrain de La Marseillaise.

*Fin de la cérémonie*